



## INFO-FINANCES BULLETIN NUMÉRO 44 – AVRIL 2016

---

### Introduction

Ce bulletin est un instrument complémentaire à notre site web que vous pouvez consulter en tout temps à l'adresse :

<http://www.sf.ulaval.ca/>

### Dans ce bulletin...

#### Approvisionnement

- Fournitures de laboratoire
- Demandes d'achat en lien avec les projets FCI – modification de la procédure

#### Comptabilité

- Demande de création de bénéficiaire:

#### Droits de scolarité

- Service à la collectivité

#### Formation et pilotage de systèmes

- Évolution du dossier de migration de PeopleSoft 8.9 vers 9.2

### Approvisionnement

#### ➤ Fournitures de laboratoire

Le Service des finances souhaite rappeler à tous les utilisateurs que l'entente RGAUQ-75C, qui vise l'acquisition de fourniture de laboratoire (vous trouverez les détails de cette entente sur le site web du Service des finances : <http://www.sf.ulaval.ca/categorieproduits/folab.html>), prendra fin le 30 juin 2016. Nous avons reçu la confirmation qu'il n'y aura pas de prolongation et qu'une nouvelle entente devrait entrer en vigueur en octobre 2016.

Par conséquent, le Service des finances souhaite inciter toutes les unités administratives à devancer leurs achats prévus entre les mois de juillet et octobre 2016 afin de vous permettre de bénéficier des excellents prix de l'entente RGAUQ-75C. En effet, cette entente exigeait des fournisseurs de maintenir les prix pour une période de trois ans. Ainsi, les plus récentes fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain ne se sont pas reflétées dans les prix de cette dernière.

Le Service des finances souhaite également informer les unités administratives concernées que l'Université Laval participe à deux autres ententes très avantageuses. Il s'agit d'un contrat pour l'acquisition de tubes à prélèvement de marque BD et d'une entente pour l'acquisition d'articles de perfusion (aiguilles, seringues, cathéters, chlorure de sodium et autres fournitures connexes) de différentes marques. Suite à une analyse comparative des prix, nous sommes en mesure de conclure que ces ententes permettent de bénéficier d'un escompte pouvant aller jusqu'à 40 % par rapport au prix normalement payé par l'Université. Toute l'information relative à ces deux ententes est disponible sur le site web du Service des finances : <http://www.sf.ulaval.ca/categorieproduits/folab.html>.

➤ **Demandes d'achat en lien avec les projets FCI – modification de la procédure**

Le Service des finances souhaite vous informer d'un changement de procédure relativement aux demandes d'achats (DA) associées aux projets FCI. À partir de maintenant, le demandeur identifié sur la DA devra, en tout temps, être le chercheur responsable du projet FCI.

Également, il n'est plus nécessaire de demander une révision par un acheteur lorsque la valeur de la DA est inférieure à 10 000 \$. De plus, comme il est indiqué dans la procédure au lien suivant (voir pages 101 et 102) :

[http://www.sf.ulaval.ca/formation/pdf/Demande\\_achat\\_26fev2016.pdf](http://www.sf.ulaval.ca/formation/pdf/Demande_achat_26fev2016.pdf), pour toutes les DA concernées, il doit y avoir une note référant au numéro d'article de la liste des coûts admissibles approuvée par la FCI. Cette note doit figurer dans la section « Commentaire ». Il est à noter que si la DA n'est pas conforme aux présentes instructions, le Service des finances se réserve le droit de la retourner à son expéditeur.

## Comptabilité

➤ **Demande de création de bénéficiaire**

Lorsque vous faites une demande de création de bénéficiaire, l'adresse de courriel que vous devez indiquer en référence est celle du bénéficiaire et non celle de la personne qui demande la création ou une personne de votre unité.

Cette adresse sert, entre autres, à confirmer au bénéficiaire les remboursements que nous lui faisons.

## Droits de scolarité

➤ **Service à la collectivité**

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 30 avril 2016 pour faire l'annulation des factures « Service à la collectivité » qui sont impayées. Le personnel du recouvrement communiquera avec ceux et celles qui n'auront pas fait l'annulation de leurs factures.

## Formation et pilotage de systèmes

### ➤ Évolution du dossier de migration de PeopleSoft 8.9 vers 9.2

Comme vous le savez, le projet de migration du logiciel PeopleSoft-Finance est en cours. Voici un bref compte rendu de l'avancement du dossier.

#### En cours

- Tests fonctionnels des pilotes systèmes du Service des finances.
- Correction des écarts de migration trouvés par les pilotes.
- Tests systèmes intégrés externes et contrôle qualité à finaliser dans les prochaines semaines.

#### Échéancier escompté

- Un projet pilote aurait lieu fin-mai ou début juin. Plusieurs unités seront appelées à saisir des transactions dans un environnement d'approbation.
- La fermeture du système PeopleSoft-Finances aura lieu à midi, le 23 juin afin de permettre au Service des finances de finaliser les transactions.
- La journée du lundi 27 juin sera consacrée à la validation et à la saisie des premières transactions dans le système par le Service des finances et les gens qui auront participé au projet pilote.
- Ré-ouverture prévue le mardi 28 juin.

Le plan de communication est le suivant :

#### Échéancier

- Mi-avril, fin avril et mi-mai  
Capsules d'information sur l'évolution du projet
- À partir du 21 juin jusqu'à la migration  
Rappels de fermeture
- 30 juin et semaines suivantes  
Suivis d'implantation

Le plan de formation est le suivant :

#### Moyens et outils

- Disponibilité du personnel du Service des finances pour le soutien aux utilisateurs par la Ligne 10 000
- Accès à l'information pertinente dans la section « Migration » du site web du SF

#### Échéancier escompté

- Mi-mai  
Documentation abrégée et formations en salle (projet pilote)
- Début juin  
Périodes d'exploration en laboratoire
- Dès la mise en fonction de la version 9.2 pour tout le campus  
Ligne 10 000 disponible à temps plein

- Fin septembre  
Documentation complète, capsules à jour